

La députée bat la campagne

Politique. La députée Marie Tamarelle-Verhaeghe a passé sa journée de vendredi sur le terrain, rencontrant, dans le secteur de Bernay, des jeunes, des élus ou encore les migrants de Serquigny.

Marie Tamarelle-Verhaeghe, élue députée lors des législatives de mai 2017, possède ni plus ni moins un agenda de ministre, partageant son temps entre les séances et autres réunions à l'Assemblée, à Paris, et les journées sur le terrain. Des journées de représentation, d'inaugurations et de rencontres avec les acteurs de la vie locale.

C'est une de ces journées de « connexion avec la vie concrète du territoire », passées à « prendre le pouls des collectivités », que la députée avait inscrite à son agenda à la date du vendredi 23 mars. Au programme, une rencontre avec des lycéens de Fresnel, puis avec les migrants de Serquigny et l'association qui veille sur eux, avant la visite, dans l'après-midi, d'une maison individuelle autonome en énergie, et pour finir, le lancement officiel de la campagne d'équipement en défibrillateurs de la commune nouvelle de Mesnil-en-Ouche.

Leçon d'éducation civique

De l'éducatif, du social, de l'environnemental et de la santé : être députée, c'est manifestement toucher à tous les sujets.

La journée a donc commencé par une leçon d'éducation civique auprès de plusieurs classes de Première STMG du lycée Fresnel. Un public pour lequel la députée



La députée Tamarelle-Verhaeghe a rencontré les migrants de Serquigny pour tenter d'appréhender leurs difficultés

confesse « une petite faiblesse ». « Mère de huit enfants, je connais les difficultés et les inquiétudes des jeunes. Je sais aussi ce que signifie « faire des études » : engagée dans une carrière de médecin, particulièrement en médecine scolaire, je suis passée par là », affirme l'élue.

Avant d'échanger avec les lycéens, cette dernière leur a rappelé le fonctionnement des institutions, tout en mettant en évidence le poids de sa fonction, assumée avec l'aide de trois jeunes collaborateurs. Des groupes d'étude destinés à plancher sur les lois, au marathon des réunions et rencontres avec les acteurs locaux, elle a souligné la richesse et l'intérêt de sa mission et son souci d'être accessible à toute discussion. Jean-Michel Rémy, président du collectif des migrants de Serquigny

l'a ensuite accueillie et mise en relation avec les migrants présents (principalement des Soudanais et des Afghans).

Pas de réponse concrète

La parlementaire a notamment été interpellée sur la position de la France par rapport aux « dublinés ». En vertu du règlement Dublin, un migrant doit faire sa demande d'asile dans le premier pays européen où ses empreintes ont été relevées. « C'est une vraie question », a relevé Marie Tamarelle-Verhaeghe, tout en reconnaissant son impuissance pour le gouvernement à ne pas appliquer les accords européens à ce sujet. Son avis a été ensuite sollicité au

sujet des poursuites qui peuvent être engagées contre les personnes accueillant les réfugiés chez elles comme le prévoit la loi qui sanctionne le « délit de solidarité ». « Je peux dire que j'ai bien conscience de ce problème puisque mon propre frère a lui-même accueilli deux réfugiés », s'est contentée de répondre l'élue du Palais Bourbon, sans donner plus d'explications sur l'évolution éventuelle de cette loi dans ce domaine.

La députée a, ainsi, durant toute la journée de vendredi, justifié le montant de son indemnité parlementaire de 7 200 € brut par mois, et l'ensemble des enveloppes qui lui sont allouées dans l'exercice de sa mission.